

Sur proposition de M. l'éch. MENARD, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que le Greffier de la Cité soit prié de préparer un règlement en conséquence, de le faire imprimer et de l'inscrire sur l'ordre du jour.

73.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Dubeau, re pose de tarvia sur les boulevards du Parc LaFontaine.

Sur proposition de M. l'éch. DUBEAU, appuyée par M. l'éch. DENIS, il est

Résolu: Que le mot "tarvia" soit biffé de ladite motion et que le Bureau des Commissaires soit prié de faire huiler la chaussée des chemins de voitures du Parc LaFontaine.

74.—Etant lu l'ordre du jour pour étudier en 2ème et 3ème lectures un règlement, à l'effet d'amender le Règlement No 432 concernant les taxes,

Le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture et,

La Section 1 étant lue, et un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD,

Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

RENE BAUSET,
Sous-Greffier de la Cité.

On motion of Ald. MENARD, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to prepare a by-law accordingly, to have the same printed and give the same its rank on the order of the day

73.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Dubeau, re laying of tarvia on LaFontaine Park boulevards,

On motion of Ald. DUBEAU, seconded by Ald. DENIS, it was

Resolved: That the word "tarvia" be struck from said motion and the the Board of Commissioners be requested to oil the roadbed of the carriage drives on LaFontaine Park.

74.—The order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-Law No. 432 re taxes,

The Council proceeded to consider said by-law in second reading and,

Section 1 being read and a debate arising,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD,

The Council adjourned,

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City Clek.